

# CHAP. 1

---

**ÉTAT DES LIEUX**  
SANS DOMICILE  
EN EUROPE

---

## 1.

## UNE QUESTION À L'AGENDA POLITIQUE

« Le sans-abrisme reste un problème dans de nombreux États membres, tout comme les défis liés à l'accessibilité et à l'abordabilité du logement, en particulier dans les zones urbaines, à la pauvreté énergétique et au coût élevé de la vie qui affectent un large éventail de personnes, surtout celles à faible revenu, ce qui nécessite des stratégies intégrées et des mesures de suivi. En tenant compte des compétences nationales, une action continue est justifiée en matière de logement social accessible, efficace, écologique et abordable afin de répondre aux besoins de tous, d'éradiquer le sans-abrisme et de promouvoir l'approche *Housing First*. »<sup>1</sup>

*Déclaration de La Hulpe sur l'avenir de l'Europe sociale, 16 avril 2024*

Depuis la déclaration de Lisbonne et le lancement de la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme (EPOCH) en mars 2021<sup>2</sup>, la question de l'exclusion du logement à l'échelle de l'Union semble avoir graduellement gagné en légitimité politique. La déclaration de La Hulpe, ratifiée le 16 avril 2024 par le Parlement, la Commission, la majorité des États membres, les principaux syndicats et plusieurs représentants de la société civile, compte parmi les deniers événements en date symbolisant cette percée : le texte insiste notamment sur l'importance de maintenir le sujet à l'agenda et de soutenir les programmes nationaux qui s'attaquent frontalement à la problématique. Il entérine également le rôle central de la Plateforme en appelant à un renforcement de ses moyens. À l'image de l'Union européenne dans le domaine social, cette dernière ne dispose pas de leviers juridiques contraignants, mais ce mandat politique solide autorise à penser qu'elle pourra, en valorisant les mesures efficaces prises localement, encourager d'autres acteurs à s'investir davantage. Il faut espérer que de ces initiatives dispersées faisant tâche d'huile, émergera progressivement un véritable changement de paradigme.

## 2. RECUEIL STATISTIQUE SUR L'EXCLUSION DU LOGEMENT

### Vers une meilleure prise en compte

Plusieurs progrès notables sont à saluer sur le plan de l'évaluation quantitative du sans-abrisme et du mal-logement en Europe. Tout d'abord, un certain nombre de dénombrements nationaux et régionaux ont été systématisés et perfectionnés en 2023 et 2024. Pour la deuxième année consécutive en **Allemagne**, l'Office fédéral de la statistique a conduit un recensement particulièrement exhaustif des personnes séjournant dans les centres d'hébergement<sup>3</sup>. En **Autriche**, partant d'une étude visant à amender le système de collecte<sup>4</sup>, les données administratives permettant de chiffrer le sans-abrisme ont été révisées et complétées. Appuyée par les administrations flamande et wallonne, la Fondation Roi Baudouin a présenté deux extrapolations régionales<sup>5</sup> calculées à partir des résultats des dénombrements menés en **Belgique**. Enfin aux **Pays-Bas**, parallèlement à l'estimation statistique nationale, deux enquêtes locales basées sur une méthodologie éprouvée<sup>6</sup> ont permis d'appréhender les caractéristiques d'une partie de la population privée de « chez-soi ». L'ensemble de ces améliorations témoignent non seulement d'une volonté croissante de mieux prendre en compte la problématique, mais également du processus d'harmonisation méthodologique en cours au niveau européen, toutes ces études se référant explicitement aux catégories de la typologie ETHOS Light<sup>7</sup> proposée par la FEANTSA.

Au nombre des avancées dans le domaine, il faut également mentionner la multiplication des initiatives qui s'emploient à cartographier le phéno-

mène à l'échelon des villes. L'enquête pilotée en **Espagne** par la Dirección General de Diversidad Familiar y Servicios Sociales (Direction Générale de la Diversité Familiale et des Services Sociaux) et mise en œuvre par le SIIS (Servicio de Información e Investigación Social) dans 27 villes en est un bon exemple<sup>8</sup>. À l'occasion de ce projet d'envergure, la taille et la composition de la population sans domicile ont été évaluées, au cours d'une nuit donnée, dans des communes aux situations et aux dimensions variées, en tenant compte à la fois des personnes à la rue et de celles prises en charge dans les centres d'hébergement<sup>9</sup>. Durant les comptages nocturnes qui ont rassemblé pas moins de 2 251 bénévoles, deux personnes rencontrées sur cinq ont été soumises à des questionnaires visant à collecter des informations sur leur profil et leur trajectoire. Il ressort notamment du dépouillement de ces questionnaires que les principales causes à l'origine de la perte ou de l'exclusion du logement des personnes interrogées sont structurelles : la situation administrative (38 %) et le manque de ressources économiques (30 %). L'analyse des données montre également qu'une partie importante des enquêté-e-s sont sans domicile depuis plus de deux ans (45 %).

L'idée selon laquelle la mesure statistique du sans-abrisme contribue à éclairer l'intervention politique semble faire son chemin, y compris auprès des institutions européennes. En pararrant le *European Homelessness Counts project*, la Commission emboîte en tout cas le pas des chercheur·euse·s qui plaident de longue date pour une évaluation des enjeux à l'échelle de l'Union. L'ambition est de taille puisque l'objectif est de coordonner une série de comptages dans

plusieurs villes européennes en utilisant les catégories ETHOS Light comme base commune. S'inscrivant dans la perspective d'une rationalisation des approches qui s'efforcent de cerner le nombre et les profils des personnes sans domicile, le projet entend à la fois proposer un terrain d'entente concernant la façon dont l'exclusion du logement peut être définie et encourager la convergence des techniques de collecte de données – une standardisation méthodologique qui permettrait en particulier d'établir des comparaisons significatives. Le *European Homelessness Counts project* prévoit la participation de 15 villes au cours de la première année<sup>10</sup>. En fonction du déroulement de cette phase initiale et selon l'intérêt suscité par la dynamique, des dénombrements pourraient être répétés l'année suivante : aux 15 premières villes enrôlées qui réitéreraient le comptage s'associeraient éventuellement 20 nouvelles villes.

Deux autres sources de données permettront potentiellement de brosser un état des lieux plus détaillé. D'une part, le module *ad hoc* sur les conditions de travail et de logement de l'enquête EU-SILC (*European Union Statistics on Income and Living Conditions*)<sup>11</sup> conduite par EUROSTAT en 2023 fournira des renseignements quant à la prévalence du sans-abrisme dans la population européenne : les tableaux statistiques disponibles courant 2024 intégreront en particulier une variable permettant d'estimer la proportion de personnes ayant été sans domicile au cours de l'année écoulée. D'autre part, les résultats complets du recensement de la population et du parc de logements mené dans chacun des États membres en 2021<sup>12</sup>, livreront des informations précieuses sur le nombre, la répartition géographique et le profil des personnes identifiées comme sans-abri ou vivant dans des habitations non conventionnelles – outre l'opportunité de mettre en perspective les différentes réalités nationales et régionales, ces résultats devraient

*a priori* donner quelques indications sur les particularités sociodémographiques de la population exclue du logement. Les chiffres issus de ces deux grandes enquêtes statistiques pourront difficilement être croisés avec les données déjà existantes, mais ils offriront à l'évidence de nouveaux angles d'approche pour étudier le phénomène.

## Inventaire des données disponibles

Les données statistiques nationales demeurent pour le moment insuffisantes pour jauger objectivement de la population privée de « chez soi » en Europe. Par ailleurs, malgré les efforts importants fait en ce sens, le manque d'homogénéité des méthodes et des procédés employés pour dénombrier localement les personnes sans domicile bloque encore trop largement les possibilités d'agrégation ou de comparaison.

Pour autant, le travail consistant à collecter et organiser les dernières données disponibles afin de fournir un aperçu global de la situation se développe, comme en attestent les résultats d'une recherche récemment publiée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>13</sup> dans le cadre d'EPOCH. Sur base des réponses aux questionnaires adressés aux pays membres<sup>14</sup> de l'organisation (*Questionnaire on Affordable and Social Housing – QuASH*), celle-ci a compilé de nombreuses informations sur les statistiques approuvées par les autorités publiques, les ressorts de leur production et les réalités qu'elles recouvrent. Au total, 40 gouvernements (dont 26 de l'UE) ont participé à dresser un catalogue très complet permettant d'estimer, de manière plus ou moins précise en fonction des pays, l'exclusion du logement. Pour chaque chiffre présenté sont notamment indiquées la date de l'enquête, la définition du sans-abrisme

adoptée, la méthode de collecte et les catégories ETHOS light couvertes<sup>15</sup> – la prise en compte éventuelle des mineur-e-s, des demandeur-euse-s d'asile, des réfugié-e-s et/ou des victimes de violences domestiques est également précisée.

Le tableau suivant propose un inventaire qui diffère pour partie de celui réalisé par l'OCDE<sup>16</sup>. Il distingue également deux types de méthodologie : les dénombrements (*point-in-time*) qui permettent de produire un instantané de la situation de l'exclusion du logement à un moment précis (*vert*), et les enregistrements statistiques (*flow*) effectués sur une longue période qui fournissent des moyennes ou des données de prévalence (*rouge*). Les résultats des enquêtes jugées trop

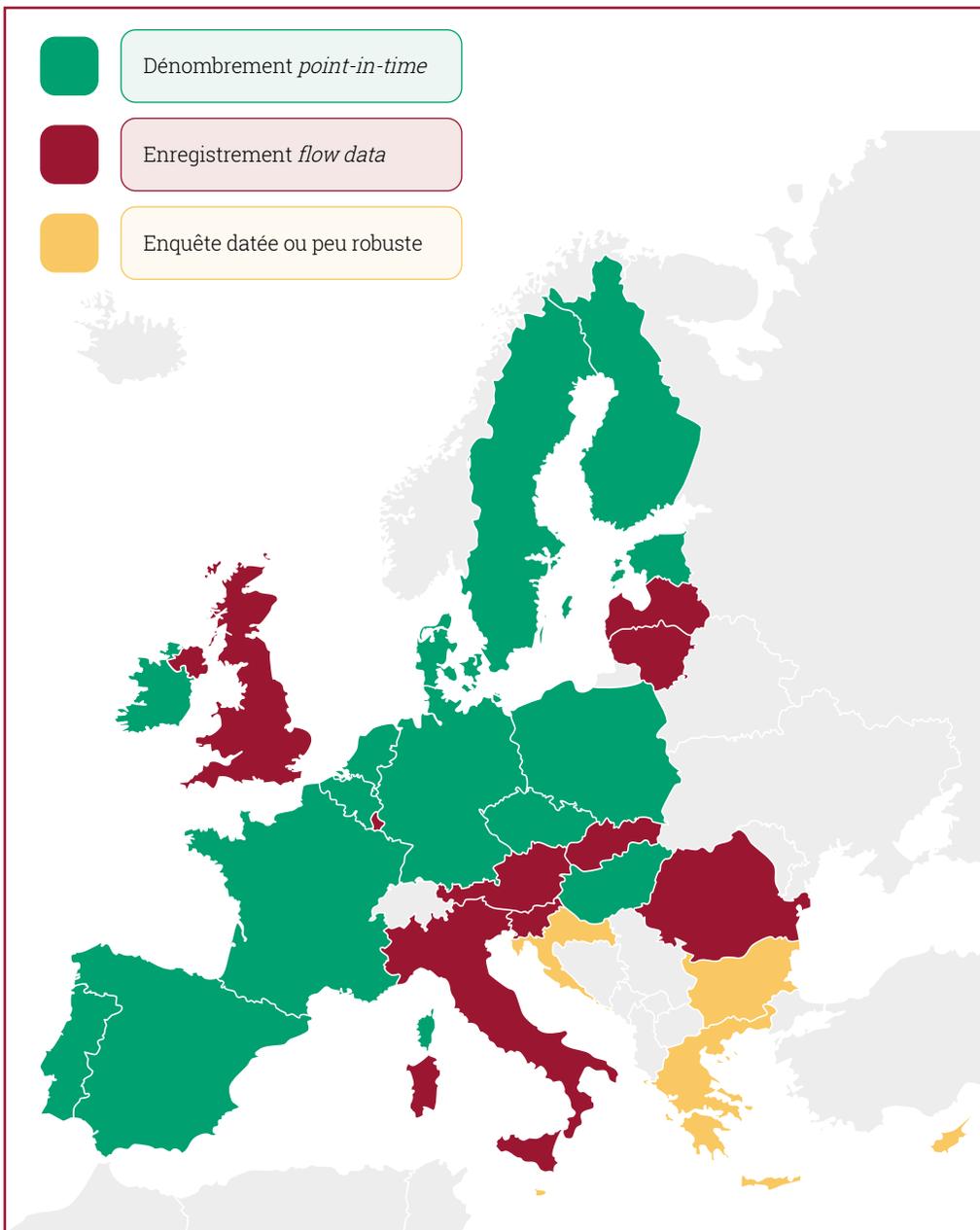
datées ou pas assez robustes (*jaune*) n'ont pas été retenus – ce qui explique l'absence de chiffres pour la **Bulgarie**, **Chypre**, la **Grèce**, **Malte** et la **Slovaquie**. Pour tous les pays listés, la source, la méthode, la date, la durée et les résultats de l'enquête sont renseignés<sup>17</sup>. Si possible, les données propres à chaque situation d'exclusion du logement couverte ont été réorganisées pour correspondre aux catégories ETHOS Light. Lorsque les situations dans lesquelles se trouvent les personnes n'ont pu être déterminées avec précision, les chiffres ont été considérés comme relevant de plusieurs catégories. Les données renvoyant aux situations de vie non décrites par ETHOS Light ont quant à elles été regroupées dans une catégorie « Autre ».

**ETHOS LIGHT****TYPLOGIE EUROPÉENNE DE L'EXCLUSION LIÉE AU LOGEMENT**

1	Personnes vivant dans la rue
2	Personnes en hébergement d'urgence
3	Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile
4	Personnes sortant d'institutions
5	Personnes en logement non conventionnel par manque de logement
6	Personnes sans domicile vivant temporairement avec la famille ou des amis

**TYPES DE COMPTAGE**

**CLASSIFICATION SELON LA MÉTHODE EMPLOYÉE ET LA QUALITÉ DES DONNÉES COLLECTÉES**



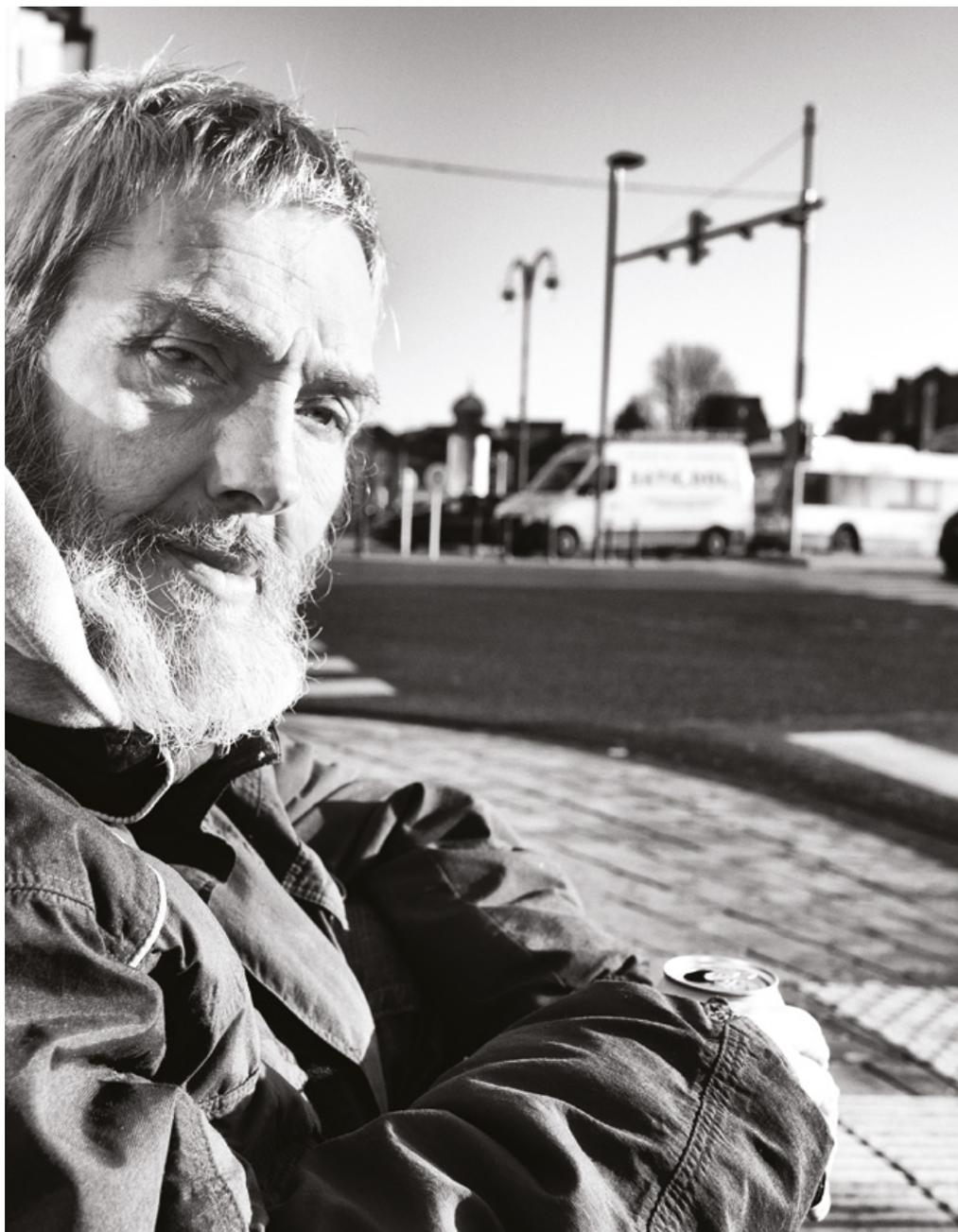


Photo : @juliedebellaing/DoucheFLUX

### DONNÉES SUR L'EXCLUSION DU LOGEMENT

#### STATISTIQUES ISSUES DES ENQUÊTES RÉCENTES, TYPES DE COMPTAGE ET DÉTAILS PAR CATÉGORIE ETHOS LIGHT

Pays	Source	Méthode
 Allemagne	Destatis / GISS & Kantar Public	Dénombrement / Enquête
 Autriche	Statistik Austria	Enregistrement
 Belgique	Bruss'help / FRB & Administrations régionales	Dénombrement / Extrapolation
 Danemark	VIVE	Dénombrement
 Espagne	Instituto Nacional de Estadística	Dénombrement / Extrapolation
 Estonie	Eesti Statistika	Dénombrement
 Finlande	Asumisen rahoitus- ja kehittämiskeskus	Dénombrement
 France	Fondation Abbé Pierre	Dénombrement
 Hongrie	Menhely Alapítvány	Dénombrement
 Irlande	Department of Housing, Local Government and Heritage	Dénombrement
 Italie	Istituto Nazionale di Statistica	Enregistrement
 Lettonie	Labklājības ministrija	Enregistrement
 Lituanie	Statistics Lithuania	Enregistrement
 Luxembourg	Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	Enregistrement
 Pays-Bas	Centraal Bureau voor de Statistiek	Dénombrement / Extrapolation
 Pologne	Ministerstwo Rodziny i Polityki Społecznej	Dénombrement
 Portugal	ENIPSSA	Dénombrement
 Roumanie	Ministerul Muncii și Solidarității Sociale	Enregistrement
 Royaume-Uni	Crisis	Enregistrement / Extrapolation
 Slovaquie	Ministerstvo práce, sociálnych vecí a rodiny	Enregistrement
 Slovénie	Inštitut Republike Slovenije za Socialno varstvo	Enregistrement
 Suède	Socialstyrelsen	Dénombrement
 Tchéquie	SocioFactor	Dénombrement / Extrapolation

Date	Période	ETHOS 1	ETHOS 2	ETHOS 3	ETHOS 4	ETHOS 5	ETHOS 6	Autre	Total
2022 - 2023	1 nuit / 1 semaine	32.467	8.280	363.780			52.033		456.560
2022	1 année								19.667
2022 - 2023	1 nuit	2.328	2.484	12.566	3.588	7.827	13.475	3.592	45.860
2022	1 semaine	535	248	2.955	195		1.152	704	5.789
2022	6 semaines	4.508	11.498			5.478		7.068	28.552
2021	1 nuit								1.068
2022	1 nuit	464	414	412		2.139			3.429
2021	1 nuit		166.331	42.743					209.074
2023	1 nuit	1.530	5.738						7.268
2023	1 semaine		13.318						13.318
2021	1 année								96.197
2022	1 année		5.997						5.997
2022	1 année		4.317						4.317
2022	1 année		445	251					696
2023	1 nuit								30.600
2019	1 nuit	2.551	4.299	16.962	3.062	3.456			30.330
2022	1 nuit	5.975	4.798						10.773
2022	1 année		1.053	840					1.893
2019	1 année	17.042	46.875	22.371		18.556	137.588		242.432
2020	1 année		7.609	3.052					10.661
2021	1 année			1.239					1.239
2023	1 semaine								27.383
2022	4 mois	12.000	18.426			16.058	54.244		100.728

## Nouvelle estimation européenne

Ces statistiques permettent de proposer une nouvelle approximation de la population européenne sans domicile. L'estimation se base sur une compilation des données issues des comptages *point-in-time (vert)* et portant sur les personnes dans les situations d'exclusion du logement décrites par les catégories ETHOS Light 1, 2 et 3 : 737 198 personnes recensées au total dans 11 pays. Ce chiffre est ensuite comparé à la somme de la population de ces 11 pays (295 153 618 personnes selon Eurostat) afin d'obtenir un taux moyen (0,250 %). Le pourcentage est enfin appliqué à la population européenne (515 155 514 personnes en incluant le Royaume-Uni) pour aboutir au résultat. Ainsi au total, l'Europe pourrait compter 1 286 691 personnes à la rue, mises à l'abri en urgence et hébergées dans les structures d'accueil et d'accompagnement dédiées au public sans domicile. À noter que si ce chiffre témoigne pour partie d'une évolution objective du sans-abrisme dans certains pays, il reflète aussi très largement l'amélioration de la précision et de la couverture des dénombrements.

# 1 287 000

ESTIMATION DU  
NOMBRE DE PERSONNES  
À LA RUE, HÉBERGÉES EN URGENCE  
ET PRISES EN CHARGE DANS  
LES FOYERS D'ACCUEIL

## Des chiffres à interpréter avec précaution

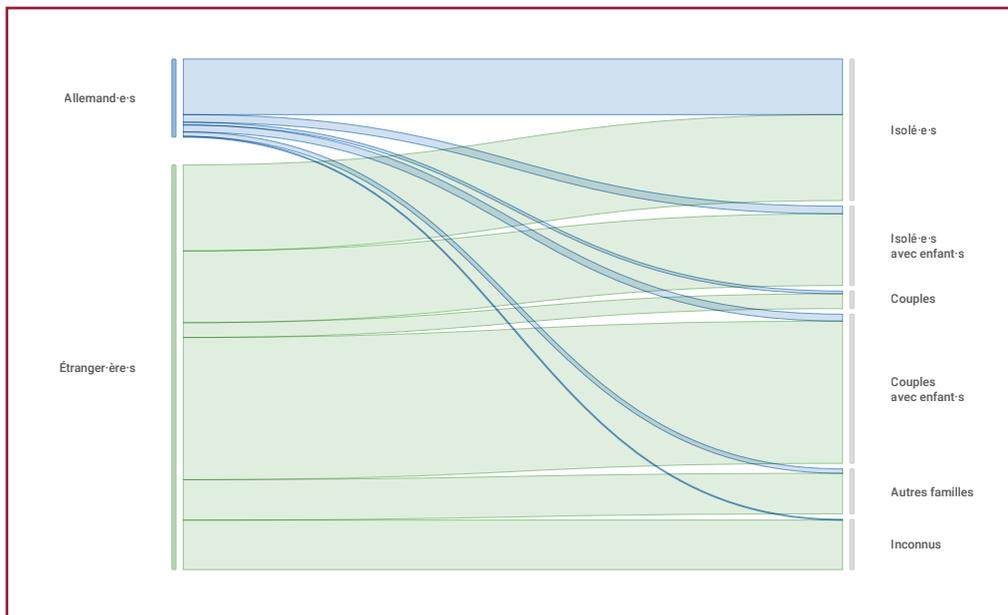
Les méthodes quantitatives sont essentielles pour objectiver l'exclusion du logement. Toutefois, les chiffres issus des enquêtes ne peuvent être complètement isolés des contextes dans lesquels ils ont été produits au risque de fausser leur interprétation. Dans les faits, les résultats élevés tiennent pour une grande part aux moyens que se donnent les pays pour prendre en compte de manière effective la population sans domicile : une attention politique portée au problème, une définition élargie de l'exclusion du logement, des services sociaux développés participant à la visibilisation du phénomène, des techniques de capture statistique à grande échelle. À l'inverse, dans certains pays affichant une faible proportion de personnes privées de « chez-soi », la problématique est potentiellement peu considérée et donc très largement sous-évaluée. Si les diagnostics statistiques peuvent servir à mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités, les chiffres bruts ne témoignent que rarement, à eux seuls, de la gravité d'une situation.

# 3. QUELQUES DONNÉES NATIONALES RÉCENTES

## ALLEMAGNE

À la date du 31 janvier 2023, l'Office fédéral de la statistique a collecté, pour la deuxième année de suite, un ensemble de données relatives à l'exclusion du logement en Allemagne<sup>18</sup>. Ces données portent exclusivement sur les personnes prises en charge dans les centres d'hébergement gérés par les autorités locales et les organisations indépendantes d'aide aux sans-abri – des enquêtes complémentaires permettant de comptabiliser les personnes à la rue et celles temporairement hébergées par des tiers seront répétées en 2024. Au total, 372 060 personnes ont été recensées début 2023, un nombre qui a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente, notamment en raison d'une meilleure transmission des données par les organismes impliqués. À noter également que plus d'un tiers des personnes dénombrées (35 %) étaient des réfugié-e-s ukrainien-ne-s (130 000 en 2023 contre 305 en 2022).

Compte tenu de cette nouvelle population venue trouver refuge dans le pays, la proportion de personnes de nationalité étrangère recensées a atteint 84% (*figure 1*). Cet ensemble regroupe un nombre particulièrement élevé d'adultes et d'enfants vivant en famille (67 %) : les couples avec enfants représentaient à eux seuls 35 % des ressortissant-e-s étranger-ère-s. Une réalité qui contraste très nettement avec la composition de l'effectif des personnes ayant la nationalité allemande. Au sein de ce groupe, la part des personnes isolées était de 71 %. Les chiffres enregistrés en 2023 révèlent par ailleurs une légère évolution de la répartition par genre. Si les hommes restent majoritaires, leur part est moins importante que celle observée en 2022 (54 % contre 63 % des personnes dont le genre a pu être identifié). L'âge moyen de la population recensée n'a pas profondément changé (31 ans en 2023 contre 32 en 2022) même si les personnes de moins de 18 ans sont proportionnellement un peu plus nombreuses (31% contre 27%).

**FIGURE 1 - ALLEMAGNE**
**DISTRIBUTION DES NATIONALITÉS DES PERSONNES DÉNOMBRÉES SELON LES TYPES DE FAMILLE**


Destatis 2023

## BELGIQUE

Depuis plusieurs années, les dénombrements se multiplient dans les villes et les provinces de Belgique. Les résultats de ces enquêtes, basées sur une méthodologie commune et menées selon le même protocole, permettent aujourd'hui de dresser un aperçu du sans-abrisme et de l'absence de « chez-soi » à l'échelle du pays. Appuyé par la Fondation Roi Baudouin, la Région flamande et l'Observatoire wallon du sans-abrisme (OWSA), les chercheur-euse-s investi-e-s dans les comptages locaux qui se tiennent partout sur le territoire national ont présenté en mars 2024 deux extrapolations régionales réalisées à partir des données collectées<sup>19</sup>. Compilés aux chiffres issus du dernier dénombrement conduit en Région de Bruxelles-Capitale en 2022<sup>20</sup>, les

résultats de ces extrapolations en Flandre et en Wallonie offrent une vue d'ensemble inédite.

Selon ces estimations, la Flandre et la Wallonie compteraient respectivement 19 479 et 19 247 personnes sans domicile. En tenant compte des 7 134 personnes dénombrées en Région de Bruxelles-Capitale, il n'y aurait pas moins de 45 860 personnes privées de « chez-soi » en **Belgique**. Le détail des extrapolations et la méthode particulièrement robuste employée pour mener les comptages locaux offrent des possibilités d'analyse par situation d'exclusion du logement et par taille d'agglomération (*figure 2*). Si les personnes à la rue, hébergées en urgence ou trouvant refuge dans des habitations inadéquates (squats, campements, etc.) sont sans surprise proportionnellement beau-

coups plus nombreuses dans les grandes villes (42 % des personnes comptabilisées dans les agglomérations de plus de 120 000 habitants), il s'avère que le nombre de personnes séjournant dans les structures d'accueil ou logées temporel-

lement chez des tiers est conséquent dans tous les types de communes (respectivement 6 993 et 7 407 personnes pour les villes de moins de 50 000 habitants contre 5 573 et 6 068 pour les villes de plus de 50 000 habitants).

**FIGURE 2 - BELGIQUE**  
**RÉPARTITION PAR CATÉGORIE ETHOS LIGHT ET PAR TAILLE D'AGGLOMÉRATION**



Bruss'help / FRB & Administrations régionales · 2022-2023

## FINLANDE

Depuis la fin des années 80, le centre de financement et de développement du logement (ARA) mène une enquête annuelle sur le sans-abrisme en **Finlande**<sup>21</sup>. À chaque édition, les municipalités du pays sont appelées à fournir un ensemble de données tirées des registres des services sociaux, des bailleurs et des organismes chargés de traiter les demandes de logements locatifs. Malgré leur apparente précision, les données rassemblées sont indicatives, notamment car les méthodes de

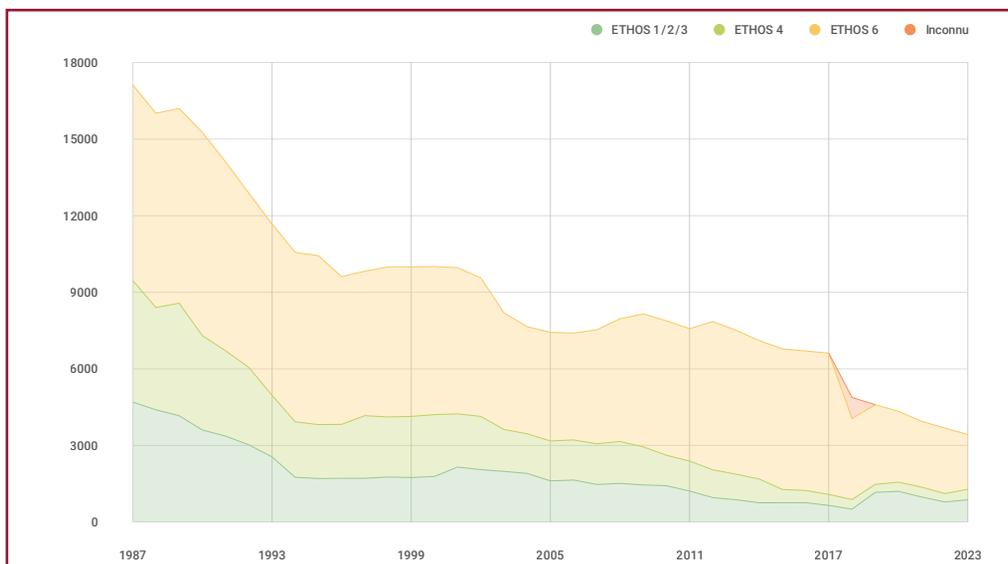
collecte et les critères d'évaluation peuvent différer d'une municipalité à l'autre. La qualité des données dépend par ailleurs du niveau de participation qui varie légèrement selon les années. En 2023, 72 % des municipalités finlandaises (soit 210 sur les 293 que compte le pays) ont répondu à l'enquête. Parmi elles, seules 83 ont signalé la présence de personnes sans domicile sur leur territoire.

Le 15 novembre 2023, 3 429 personnes privées de « chez-soi » ont été identifiées : 14 % d'entre elles étaient à la rue ou en centre d'hébergement

d'urgence, 12 % étaient prises en charge dans un foyer pour personnes sans-abri, 12 % vivaient dans une institution faute de solution de logement et 32 % séjournaient temporairement chez des parents ou des ami·e·s. Entre 2022 et 2023, la population recensée s'est réduite de 7 % – le nombre de femmes et de jeunes de moins de 25 ans a diminué de manière particulièrement significative (respectivement -17 % et -35 %). La grande majorité des personnes dénombrées sont

concentrées dans les zones métropolitaines. Bien que les chiffres soient en nette baisse à Helsinki (-18 %), la capitale abrite encore à elle seule 22 % de la population sans domicile du pays. Les données collectées sur le long terme en **Finlande** témoignent de l'efficacité de la stratégie nationale mise en œuvre pour lutter contre l'exclusion du logement (*figure 3*). Entre 1987 et 2023, le nombre de personnes sans-abri et mal logées a chuté de 80 %.

**FIGURE 3 • FINLANDE**  
**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES DÉNOMBRÉES PAR CATÉGORIE ETHOS LIGHT**



ARA · 1987-2023

## PORTUGAL

Au **Portugal**, le groupement d'organisations chargé de mettre en œuvre et de suivre la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes en situation de sans-abrisme (Estratégia Nacional para a Integração das Pessoas em Situação de Sem-Abrigo - ENIPSSA) collecte des données à l'échelle nationale depuis 2018. Chaque année,

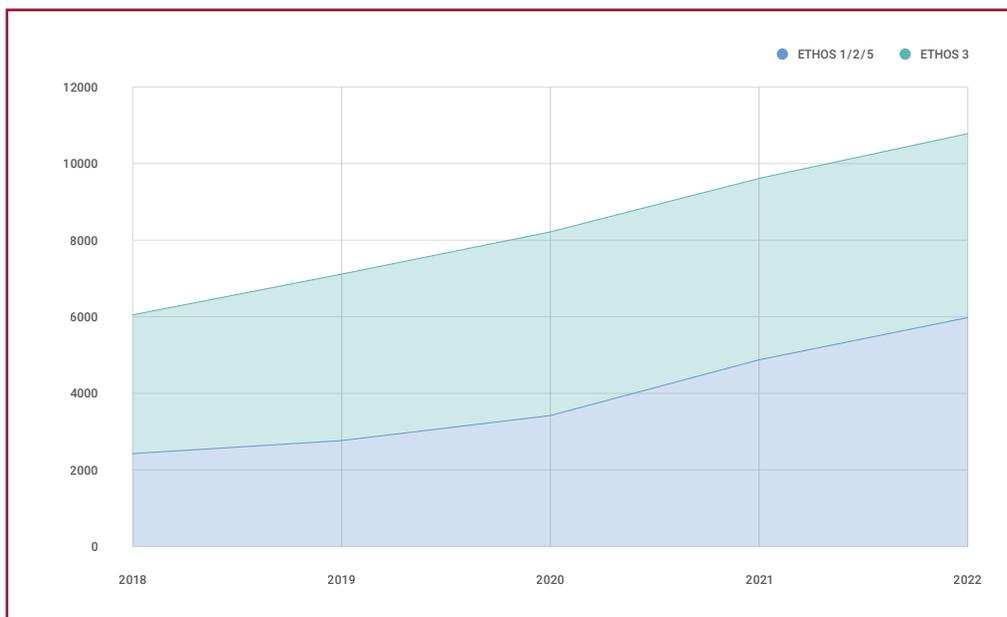
un questionnaire visant à rassembler des informations sur la taille et la composition de la population privée de logement est envoyé aux 278 municipalités continentales par le biais des différentes institutions d'intervention locales. Deux grandes catégories de situations sont distinguées conformément à la résolution du Conseil des ministres ayant ratifié la stratégie nationale

pour la période 2017-2023 : les personnes à la rue, hébergées en urgence ou trouvant refuge dans des abris de fortune (*sem teto*) et celles séjournant dans les structures d'accueil dédiées au public sans domicile (*sem casa*).

Selon les résultats de la dernière enquête en date, menée le 31 décembre 2022, le Portugal comptait 10 773 personnes en situation de sans-abrisme<sup>22</sup> – 55 % d'entre elles passaient la nuit dans l'espace public, dans des habitations inadéquates ou dans des centres d'urgence (5 975 personnes) et 45 % étaient prises en charge dans des structures d'hébergement et d'accompagnement (4 798 personnes). La proportion de personnes privées de logement parmi la population était plus impor-

tante dans les trois régions du sud du pays (0,213 % pour l'Alentejo, 0,160 % pour l'aire métropolitaine de Lisbonne et 0,151 % pour l'Algarve). Les informations collectées grâce aux questionnaires donnent également plusieurs indications socio-démographiques : 72 % des personnes identifiées étaient des hommes, 38 % avaient entre 45 et 64 ans et 79 % étaient de nationalité portugaise. Pour ce qui est de l'évolution du sans-abrisme (*figure 4*), les données enregistrées depuis 2018 indiquent une forte progression (+78 %). À souligner toutefois que cette hausse reflète en partie l'amélioration de la prise en compte du phénomène par les municipalités.

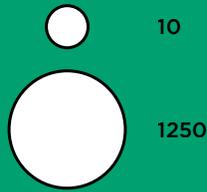
**FIGURE 4 - PORTUGAL**  
**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES DÉNOMBRÉES PAR CATÉGORIE ETHOS LIGHT**



ENIPSSA · 2018-2022

# DÉNOMBREMENT DANS 27 VILLES

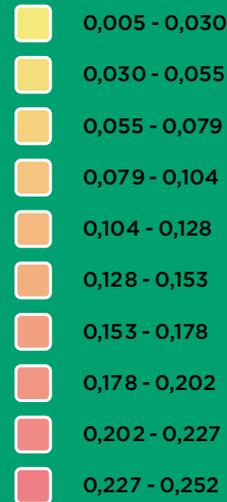
PERSONNES  
COMPTABILISÉES  
PAR VILLES



TOTAL DES  
PERSONNES  
DÉNOMBRÉES

**6144**

POURCENTAGE  
PAMI LA  
POPULATION



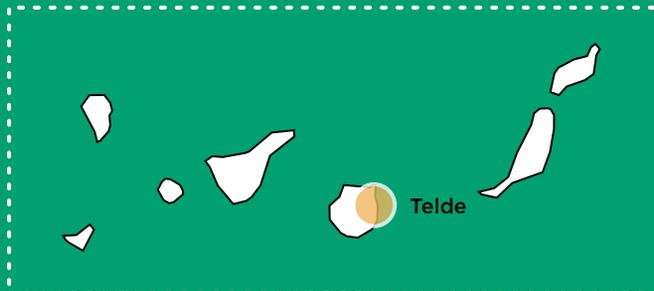
**46,3 %**

personnes  
dans l'espace  
public et dans des  
habitations non  
conventionnelles

**53,7 %**

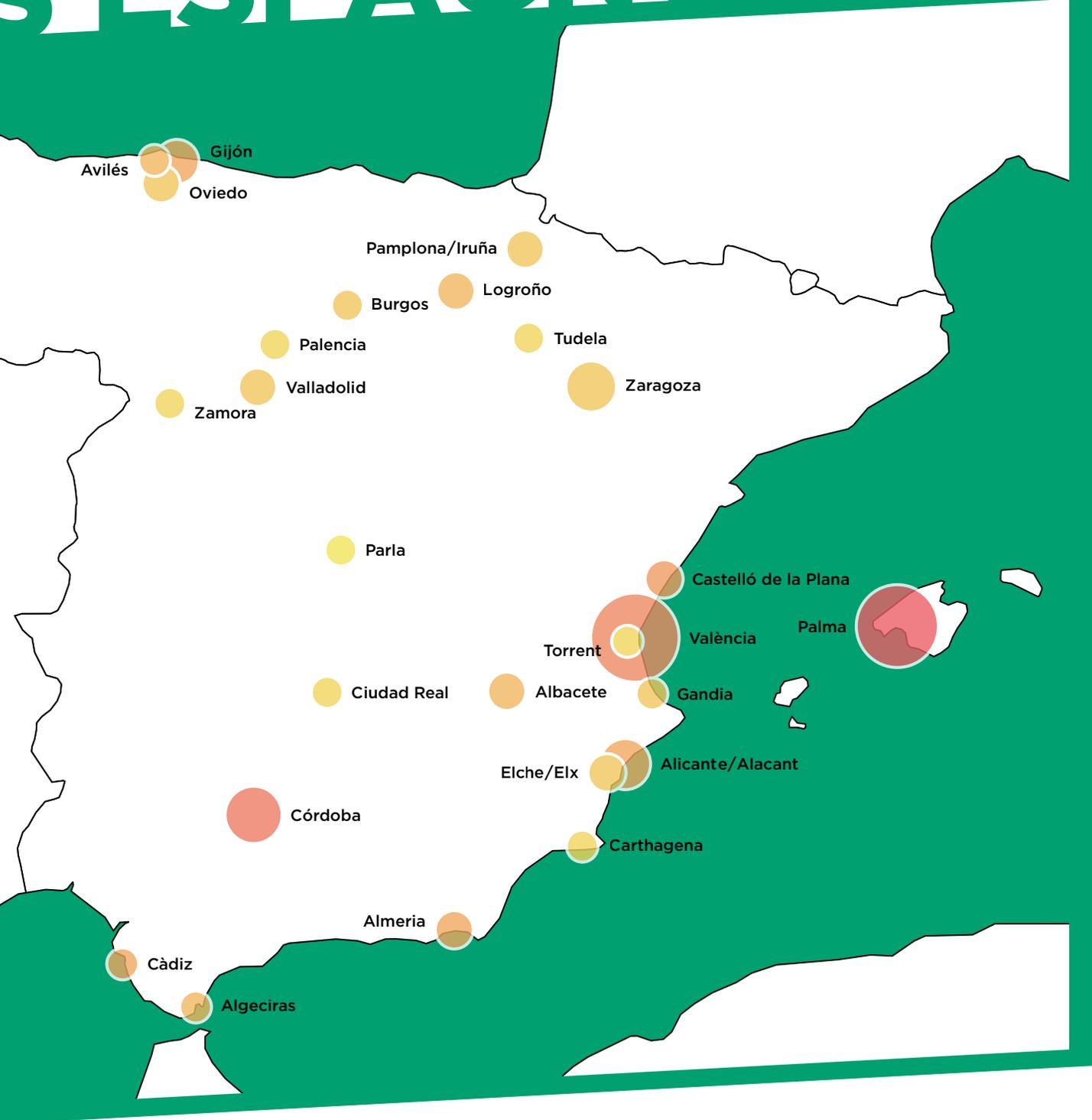
personnes  
dans les centres  
d'hébergement  
et les logements  
Housing First

SIIS Centro de Documentación  
y Estudios (2024)  
Proyecto piloto de recuentos  
nocturnos de personas sin  
hogar en España 2023 :  
Principales resultados y  
aprendizajes de los recuentos  
nocturnos llevados cabo en  
27 ciudades  
San Sebastián : Ministerio de  
Derechos Sociales



# NTS

# S ESPAGNOLES



## 4. UNE ATTENTION NÉCESSAIRE À LA SINGULARITÉ DES CONTEXTES

L'exclusion du logement est une réalité partout en Europe, mais ses formes et ses déterminants peuvent varier sensiblement d'un pays à l'autre. Concrètement, les contextes socio-économiques et politiques propres à chaque État membre comme les spécificités juridiques et administratives nationales conditionnent à la fois l'analyse du problème et les réponses qui doivent lui être apportées. Les éléments rassemblés dans cette section visent à donner un bref aperçu de ces particularités pour quelques pays de l'UE. Les informations ont été recueillies par questionnaire auprès des membres de la FEANTSA.

Selon les chiffres publiés par l'office fédéral des statistiques, l'**Autriche** enregistre globalement une diminution relative du nombre de personnes identifiées comme sans domicile par les municipalités. Cette tendance à la baisse est néanmoins questionnée de longue date par les associations qui pointent les écueils du système de collecte des données : les chiffres sont en partie fournis par les centres d'accueil et les plateformes auprès desquelles les personnes sans domicile peuvent s'inscrire et recevoir leur courrier, or la liste de ces structures n'a pas été mise à jour régulièrement et ne tient donc pas compte des changements intervenus au cours du temps. À ce titre, le ministère des affaires sociales a récemment chargé l'Österreichische Akademie der Wissenschaften (Académie autrichienne des sciences) de mener une étude de faisabilité visant à améliorer le recueil statistique national. Les conclusions de cette étude mettent notamment en lumière la nécessité de multiplier et de combiner les sources de données dans chaque *Land* afin de couvrir un panel plus large de situations d'exclusion du logement<sup>23</sup>. La refonte de ce système de mesure permettra par ailleurs de mieux appréhender l'ampleur et l'évolution future du phénomène. Ces

deux dernières années, l'**Autriche** a connu une inflation supérieure à la moyenne globale de la zone euro (10,5 % contre 9,2 % en décembre 2022 et 5,7 % contre 2,9 % en décembre 2023)<sup>24</sup>. Cette inflation a eu un impact massif sur les prix du logement. Le loyer moyen incluant les charges a augmenté de 8,0 % entre le troisième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023 (atteignant 9,5 € par m<sup>2</sup>)<sup>25</sup>, une tendance qui risquera d'entraîner une hausse du nombre d'expulsions et par conséquent une augmentation des personnes sans solution de logement.

Le sans-abrisme est en baisse au **Danemark** selon les chiffres issus des dernières enquêtes nationales menées en 2019 et 2022. Cette diminution significative du nombre de personnes dénombrées par le centre danois de recherche en sciences sociales (VIVE) contraste avec la tendance à la hausse enregistrée entre 2009 et 2017. Différentes explications sont mobilisées pour rendre compte de cette évolution. Les dispositions et les mesures prises durant la pandémie en 2020 et 2021 pour protéger les populations vulnérables et aider les personnes à sortir de la rue constituent sans doute un facteur déterminant. La diminution notable du nombre de personnes contraintes de passer leurs nuits dans l'espace public est en tout cas très probablement corrélée à l'extension des capacités d'accueil des centres d'hébergement – entre 2021 et 2022, le nombre de bénéficiaires des refuges et des foyers pour sans-abri a augmenté de 5 %<sup>26</sup>. Parallèlement, les statistiques collectées à l'échelle du pays indiquent une baisse importante du nombre de personnes sans-abri âgées de 18 à 24 ans, imputable selon plusieurs observateur-trice-s à une meilleure prise en charge politique du problème. Ces dernières années, plusieurs villes ont en effet déployé des dispositifs d'accompagnement et d'insertion

ciblant spécifiquement les jeunes en errance. À noter que le financement de ces mesures s'appuie dans certaines agglomérations sur des partenariats public/privé. Les contributions du Fonds d'investissement social et du Bikubenfonden ont par exemple permis à la commune d'Aarhus et la municipalité de Roskilde de convertir des centres d'hébergement en logements temporaires, de proposer un soutien intensif aux jeunes souffrant d'assuétudes, de développer des programmes d'insertion professionnelle et d'accroître les moyens alloués aux solutions *Housing First*<sup>27</sup>.

L'Irlande fait face à une augmentation drastique du nombre de personnes hébergées en urgence depuis une dizaine d'années. La situation résulte d'un enchevêtrement croisé de facteurs : une pénurie de logements sociaux et abordables aggravée par les mesures budgétaires prises pour juguler la crise financière de 2008<sup>28</sup>, une flambée des loyers dans le secteur locatif privé et une précarisation significative des ménages les plus modestes. La hausse du nombre de familles sans solution de logement s'est accentuée au tournant de l'année 2014, date à laquelle la dépendance excessive à l'égard du marché privé du logement passe un nouveau cap. Pour pallier le manque de logements sociaux, le gouvernement irlandais et les autorités locales choisissent alors de s'appuyer sur le *Housing Assistance Payment* (HAP), une aide facilitant l'accès au parc locatif privé pour les ménages éligibles au logement social<sup>29</sup>. Or cette mesure, en subventionnant les loyers onéreux d'un marché non réglementé et en proie à la spéculation, a pu participer à la hausse des coûts du logement, et par voie de conséquence, à l'augmentation des expulsions au fil des années. Pour autant, le HAP représentait jusqu'à récemment un des seuls leviers permettant de reloger les personnes sans domicile hébergées dans les centres d'urgence. Mais suite à un moratoire hivernal sur les expulsions et à la mise en place d'une réglementation accrue des loyers en 2022, un grand nombre de propriétaires ont vendu leurs biens immobiliers ou se sont retiré-e-s du marché, fai-

sant chuter par là même le nombre de logements disponibles à la location. À la fois moteur de la crise du logement et obstacle à son dépassement, ce cercle vicieux a pour effet de maintenir dans les structures d'hébergement un public toujours plus nombreux sur de longues périodes.

L'évolution du sans-abrisme en **Tchéquie** est difficile à appréhender étant donné l'absence d'enquêtes répétées à intervalles réguliers et basées sur une même méthodologie. Les études menées en 2019 et 2022 donnent cependant des indications quant aux dimensions de l'exclusion du logement au niveau national : une proportion importante de personnes sont prises en charge dans les structures d'accueil ou séjour temporaire chez des tiers faute d'alternative. En 2023, le pays comptait 212 centres d'hébergement de longue durée, soit une capacité totale d'accueil de 7 182 places. Les organisations qui travaillent sur le terrain observent parallèlement une augmentation du nombre de personnes sollicitant des services à bas seuil, comme les distributions alimentaires ou les aides de première nécessité proposées par les centres d'accueil de jour. Cette précarisation d'une partie de la population est vraisemblablement à mettre en lien avec les effets de la récession économique et l'augmentation significative du coût de la vie, en particulier du logement. La **Tchéquie** compte parmi les pays de l'Union européenne ayant connu, ces deux dernières années, les plus forts taux d'inflation. Les chiffres du premier trimestre 2023 publiés par le Ministerstvo průmyslu a obchodu (Ministère de l'industrie et du commerce)<sup>30</sup> sont particulièrement éloquentes : le prix moyen des loyers a augmenté de 6,4 % en glissement annuel et celui des produits et services nécessaires à l'entretien d'un logement de 17,8 %. Selon ce même bilan statistique, entre 2022 et 2023, la hausse des prix de l'électricité, du gaz naturel et du chauffage a été respectivement de 32,6 %, 73,2 % et 45,0 % – une évolution inquiétante sachant qu'au printemps 2021, pas moins de 910 000 personnes étaient déjà en situation de pauvreté énergétique<sup>31</sup>.

## 5. ACTUALITÉ DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME

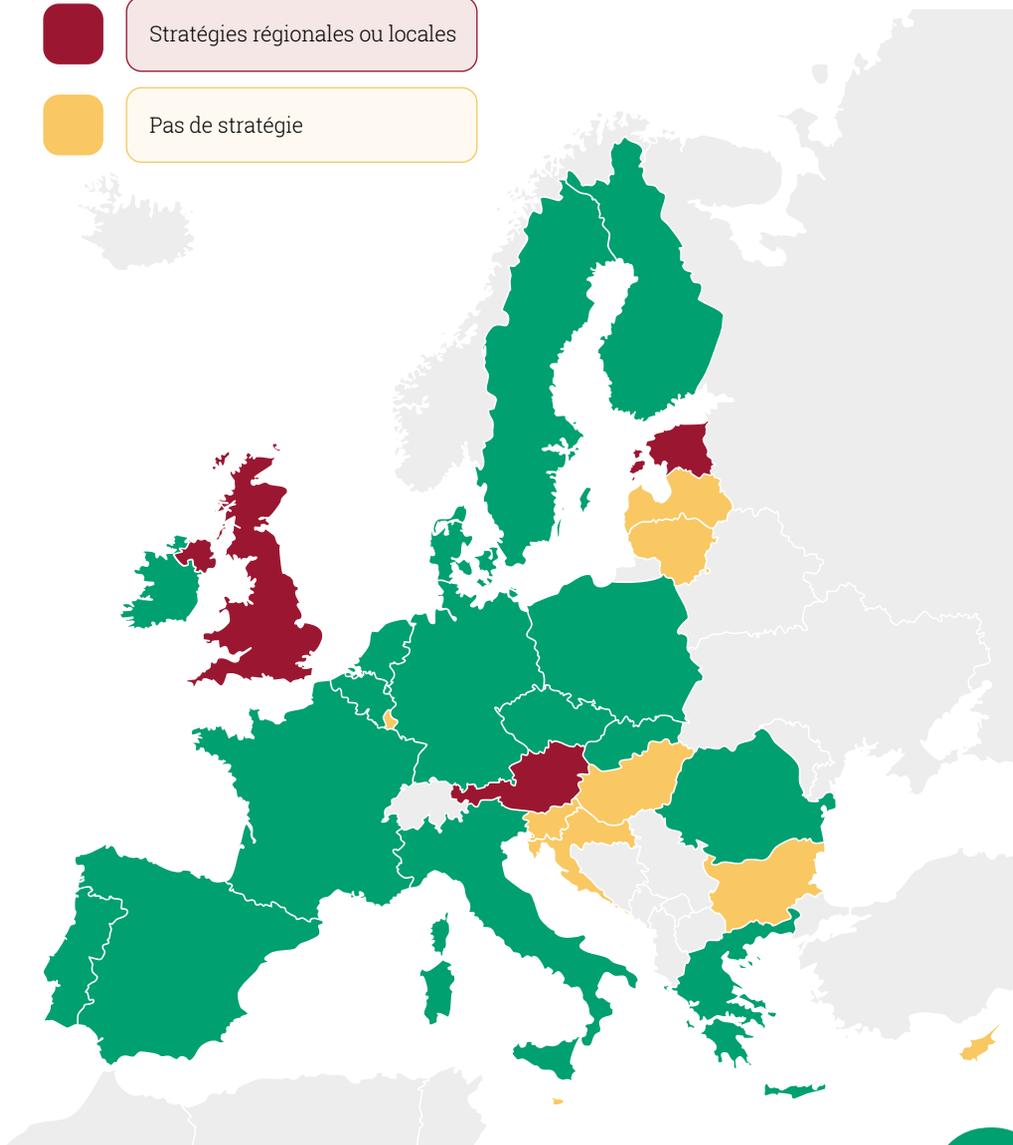
Ces dernières années, une part importante des États membres ont mis en place, reconduit ou renforcé une stratégie nationale pour structurer et coordonner les différentes mesures de prévention et de prise en charge du sans-abrisme. Les objectifs affichés et les calendriers annoncés par ces feuilles de route sont souvent détaillés et généralement ambitieux. En témoigne la recherche publiée en avril 2024 par l'OCDE<sup>32</sup> qui propose, parallèlement au recueil statistique des données reconnues par les gouvernements, une vue d'ensemble sur ces programmes politiques. Partant des réponses fournies aux questionnaires sur le logement abordable et social (QuASH) en 2019, 2021 et 2023, cette étude indique que 16 États membres déclarent être dotés d'une stratégie active de lutte contre le sans-abrisme au niveau national. Deux pays, l'**Autriche** et l'**Estonie**, disposent de politiques coordonnées au niveau régional en raison de spécificités liées à la répartition des compétences. Au **Royaume-Uni**, chaque nation constitutive possède une stratégie propre en matière de lutte contre l'exclusion du logement : en **Angleterre**, les moyens sont principalement dédiés à la prévention afin que personne ne se retrouve à la rue ; en **Irlande du Nord**, l'approche consiste en une intervention concertée des différents organismes pour soutenir les ménages menacés d'exclusion du logement ; au **Pays de Galles**, la réorganisation des services doit permettre de garantir un relogement rapide et durable des personnes ; en **Écosse**, la collaboration intersectorielle vise à une action préventive centrée sur la personne et ses besoins<sup>33</sup>.

Le tableau suivant reprend les 16 stratégies nationales identifiées par l'OCDE et présente les principes et les mesures importantes qui se dégagent de chaque document officiel. À noter qu'il se limite au contenu des publications ratifiées par les gouvernements ou les autorités compétentes : il n'est en aucun cas un moyen permettant d'évaluer la pertinence ou la faisabilité des programmes et ne tient pas compte des contextes socio-économiques et politiques dans lesquels les projections sont faites. Les colonnes regroupent les éléments caractéristiques des stratégies en cinq thématiques (suivi et coordination des programmes, mesures et politiques de prévention, principes légaux et droits des personnes, hébergement et accompagnement du public, production et fourniture de logement). Pour des questions de lisibilité et d'équilibre, trois éléments maximum ont été sélectionnés par pays et par thématique – ces éléments peuvent aussi bien renvoyer à un principe directeur qu'à une mesure spécifique, leur nombre ne reflète donc pas le poids accordé à chaque thème dans les documents. Le tableau vise simplement à donner une vue d'ensemble permettant d'identifier rapidement les sujets abordés, récurrents ou absents.

**STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME**

**INFORMATIONS COMPILÉES PAR L'OCDE (QUESTIONNAIRE ON AFFORDABLE AND SOCIAL HOUSING - 2024)**

-  Stratégie nationale
-  Stratégies régionales ou locales
-  Pas de stratégie



### PAYS DOTÉS D'UNE STRATÉGIE NATIONALE

#### PRINCIPES MIS EN AVANT DANS LES STRATÉGIES RECENSÉES PAR L'OCDE (2024)

Stratégie	Période	Supervision
 Gemeinsam für ein Zuhause. Nationaler Aktionsplan gegen Wohnungslosigkeit	2024 - 2030	Coordination et suivi Diagnostic des besoins Collecte de données
 Accord de coopération concernant le sans-abrisme et l'absence de chez-soi	2023 - 2030	Coordination et suivi Harmonisation des services d'aide Collecte de données
 Fonden for blandede byer - flere billige boliger og en vej ud af hjemløshed	2021 - 2035	Coordination et suivi
 Estrategia Nacional para la lucha contra el sinhogarismo en España	2023 - 2030	Coordination et suivi Désinstitutionnalisation Collecte de données
 Ohjelma pitkäaikaisasunnottomuuden poistamiseksi vuoteen 2027 mennessä	2024 - 2026	Coordination et suivi Limitation des solutions temporaires
 Plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme	2023 - 2027	Coordination et suivi Diagnostic des besoins Collecte de données
 Εθνικό Σχέδιο Δράσης για τη στήριξη των αστέγων	2023 - 2027	Coordination et suivi Diagnostic des besoins Collecte de données
 Housing for All - a New Housing Plan for Ireland	2021 - 2030	Coordination et suivi Résorption de l'occupation immobilière
 Piano nazionale degli interventi e dei servizi sociali	2021 - 2023	Coordination et suivi Harmonisation des services d'aide
 Nationaal Actieplan Dakloosheid Eerst een Thuis	2023 - 2030	Coordination et suivi Collecte de données
 Strategia rozwoju usług społecznych	2022 - 2030	Coordination et suivi Désinstitutionnalisation
 Nacional para a Integração das Pessoas em Situação de Sem-Abrigo	2025 - 2030	Coordination et suivi Désinstitutionnalisation Collecte de données
 Strategia națională privind incluziunea socială a persoanelor fără adăpost	2022 - 2027	Coordination et suivi Collecte de données
 Národná koncepcia prevencie a ukončovania bezdomovstva	2022 - 2030	Coordination et suivi Diagnostic des besoins Collecte de données
 Regeringens strategi för att motverka hemlöshet	2022 - 2026	Coordination et suivi Collecte de données
 Strategie sociálního začleňování	2021 - 2030	Coordination et suivi Diagnostic des besoins

Prévention	Droit	Accompagnement	Logement
Allocations au logement Prévention des licenciements	Assurer l'accès aux soins Lutte contre les discriminations Décriminalisation	Révision des normes d'hébergement Insertion professionnelle	Construction de logements abordables Housing First
	Garantir le droit au logement	Organisation de l'hébergement hivernal	
Allocations au logement		Accompagnement personnalisé	Subventions publiques Création de logements sociaux Housing First
Détection des situations à risque Soutien aux femmes victimes de violence Programmes de relogement rapide	Garantir le droit au logement Assurer l'accès aux soins Services de soutien juridique	Accompagnement personnalisé Réduction des risques Insertion professionnelle	Housing First
Détection des situations à risque Programmes de relogement rapide		Accompagnement personnalisé	Subventions publiques Construction et rénovation de logements Housing First
Accompagnement des locataires en difficulté Prévention des expulsions locatives	Garantir le droit au logement Priorisation dans l'accès au logement social	Développement du système d'orientation Accompagnement personnalisé	Création de logements sociaux Développement des AIS Housing First
Détection des situations à risque	Lutte contre les discriminations	Développement du travail de rue Création de structures d'hébergement Insertion professionnelle	Subventions publiques Création de logement sociaux
Renforcement du droit des locataires Accompagnement des locataires en difficulté	Priorisation dans l'accès au logement social Réforme du logement social Assurer l'accès aux soins	Révision des normes d'hébergement Création de structures d'hébergement Accompagnement personnalisé	Création de logements sociaux Construction de logements abordables Housing First
Prévention de l'éloignement familial	Assurer l'accès aux prestations sociales Garantir le droit de résidence	Assistance sociale d'urgence Aide à la domiciliation	Housing First
Allocations au logement Prévention des endettements Prévention des expulsions locatives	Services de soutien juridique Lutte contre la stigmatisation	Développement du système d'orientation Accompagnement personnalisé Attention aux vulnérabilités spécifiques	Création de logements sociaux Construction de logements abordables Housing First
Prévention des endettements Prévention des expulsions locatives Soutien aux personnes sortant de prison	Lutte contre la stigmatisation	Développement du travail de rue Révision des normes d'hébergement	Création de logements sociaux Housing First
	Assurer l'accès aux prestations sociales Assurer l'accès aux soins Garantir le droit des étrangers	Création de structures d'hébergement Accompagnement personnalisé Insertion professionnelle	
Détection des situations à risque Prévention des expulsions locatives	Assurer l'accès aux prestations sociales Services de soutien juridique Lutte contre la stigmatisation	Accompagnement personnalisé Insertion professionnelle Attention aux vulnérabilités spécifiques	Subventions publiques Création de logements sociaux
Détection des situations à risque Accompagnement des locataires en difficulté Prévention des endettements	Priorisation dans l'accès au logement social Assurer l'accès aux prestations sociales Assurer l'accès aux soins	Révision des normes d'hébergement Réduction des risques Insertion professionnelle	Housing First
Prévention des expulsions locatives	Assurer l'accès aux soins	Développement du travail de rue Développement du système d'orientation	Housing First
Accompagnement des locataires en difficulté	Garantir le droit au logement Assurer l'accès aux soins Lutte contre les discriminations	Réduction des risques Médiation de dettes Insertion professionnelle	Construction de logements abordables Développement des AIS Housing First

Les documents passés en revue sont très variables en taille et en contenu. Certains, comme le Plan d'action national contre le sans-abrisme (*Nationaal Actieplan Dakloosheid*) aux **Pays-Bas**, détaillent une stratégie ciblant spécifiquement l'exclusion du logement, d'autres, comme le Plan national des interventions et des services sociaux (*Piano nazionale degli interventi e dei servizi sociali*) en **Italie**, présentent un programme dépassant largement cette seule problématique. Les publications n'ont pas non plus la même portée prescriptive : texte de loi encadrant la coordination fédérale des actions à mener en **Belgique**, document technique fixant les objectifs et les leviers de la politique du logement en Irlande, rapport officiel dressant l'inventaire des mesures existantes et à explorer pour favoriser l'inclusion des personnes sans domicile en **Roumanie**. Par ailleurs, la liste rassemble des planifications stratégiques mises en place de longue date, comme en **Finlande**, et des program-

mations très récentes, comme en **Allemagne**. Il ressort également de cette lecture que les différents États membres ne se concentrent pas tous sur les mêmes aspects du problème : le tableau comporte aussi bien des stratégies presque intégralement axées sur l'accès au logement que des programmes portant principalement sur le respect du droit des personnes et les luttes contre les discriminations. Cet aperçu général laisse évidemment en suspens des questions essentielles : selon quels critères ces programmes de lutte contre le sans-abrisme sont-ils évalués ? Quelles conditions doivent être réunies pour mettre sur pied une véritable stratégie ? Sur quel barème s'appuyer pour juger de sa faisabilité et son efficacité ? À la suite des recommandations déjà formulées par la FEANTSA<sup>34</sup>, le travail amorcé dans le cadre d'EPOCH visera, entre autres, à clarifier ces points en apportant des éléments de réponse<sup>35</sup>.

## 1

Belgian presidency of the Council of the EU (2024/04/16) – « EU, Social Partners and Civil Society Renew Their Commitment to a Social Europe », URL : <https://belgian-presidency.consilium.europa.eu/en/news/eu-social-partners-and-civil-society-renew-their-commitment-to-a-social-europe/>.

## 2

Portuguese presidency of the Council of the EU (2021/06/21) – « Lisbon Declaration on the European Platform on Combatting Homelessness », URL : <https://ec.europa.eu/social/BlockServlet?docId=24120&langId=en>.

## 3

Statistisches Bundesamt (2022/07/14) – « Pressemitteilung : Ende Januar 2022 rund 178 000 untergebrachte wohnungslose Personen in Deutschland », URL : [https://www.destatis.de/DE/Presse/Pressemitteilungen/2022/07/PD22\\_299\\_229.html](https://www.destatis.de/DE/Presse/Pressemitteilungen/2022/07/PD22_299_229.html).

## 4

Dlabaja C., Musil R. & Schnell P. (2024) – *Machbarkeitsstudie : Datenbasis zu Obdachlosigkeit, Wohnungslosigkeit und prekärem Wohnen*, Wien : Bundesministerium für Soziales, Gesundheit, Pflege und Konsumentenschutz, URL : <https://www.oewa.ac.at/isr/wohnen-und-urbane-oekonomie/datenbasis-obdachlosigkeit-wohnungslosigkeit>.

## 5

Fondation Roi Baudouin (2024) – « Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Rapport global 2023 », URL : <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-du-sans-abrisme-de-labsence-de-chez-soi-rapport-global-2023>.

## 6

Hogeschool Utrecht & Kansfonds (2023) – « Iedereen telt mee : ETHOS telling van dak- en thuisloosheid in regio Noordost-Brabant », URL : <https://www.hu.nl/onderzoek/publicaties/publieksrapportage-resultaten-eerste-ethostelling-van-daken-thuisloosheid-in-regio-noordcoostbra>.

## 7

FEANTSA (2007) – « ETHOS Light - European Typology on Homelessness and Housing Exclusion », URL : <https://www.feantsa.org/download/fea-002-18-update-ethos-light-0032417441788687419154.pdf>.

## 8

SIIS (2024) – *Proyecto piloto de recuentos nocturnos de personas sin hogar en España 2023. Principales resultados y aprendizajes de los recuentos nocturnos llevados cabo en 27 ciudades*, San Sebastián : Ministerio de Derechos Sociales / SIIS Centro de Documentación y Estudios.

**9**

Voilà l'infographie dans ce présent chapitre pour un aperçu des résultats.

**10**

Les 15 villes participantes lors de la première phase sont : Bochum, Budapest, Catane, Cork, Charleroi, Dublin, Košice, Leyde, Ljubljana, Lyon, Milan, Münster, Namur, Nimègue et Porto.

**11**

Eurostat (2023) – « EU Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) », URL : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/overview>.

**12**

Eurostat (2022) – « Population and Housing Census 2021 », URL : [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Population\\_and\\_housing\\_census\\_2021\\_%E2%80%93\\_2021](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Population_and_housing_census_2021_%E2%80%93_2021).

**13**

OCDE (2024) – « Housing Conditions », URL : <https://www.oecd.org/housing/data/affordable-housing-database/housing-conditions.htm>.

**14**

Quatre pays non membres de l'OCDE ont également répondu au questionnaire : la Bulgarie, Chypre, la Croatie et la Roumanie.

**15**

OCDE (2024) – « Country Notes on Homelessness Data », URL : <https://www.oecd.org/social/homelessness-country-notes.htm>.

**16**

Plusieurs raisons expliquent les différences entre les deux collections : sources retenues, actualités des données, tri et organisation des résultats pour coïncider aux situations décrites par la typologie ETHOS light, etc.

**17**

Pour plus de détails méthodologiques, voir le premier chapitre du précédent rapport : FEANTSA & Fondation Abbé Pierre (2023) – *Huitième Regard sur le mal-logement en Europe*, Bruxelles / Paris : FEANTSA / Fondation Abbé Pierre, URL : [https://www.feantsa.org/public/user/Resources/reports/2023/OVERVIEW/Rapport\\_FR.pdf](https://www.feantsa.org/public/user/Resources/reports/2023/OVERVIEW/Rapport_FR.pdf).

**18**

Statistisches Bundesamt (2023) – « Statistik untergebrachter wohnungsloser Personen 2023 », URL : <https://www-genesis.destatis.de/genesis/online?sequenz=statistikTabellen&selectionname=22971#abreadcrumb>.

**19**

Fondation Roi Baudouin (2024) – « Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Rapport global 2023 », URL : <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-du-sans-abrisme-de-labsence-de-chez-soi-rapport-global-2023>.

**20**

Bruss'help (2023) – *Dénombrement des personnes sans-chez-soi en Région de Bruxelles-Capitale. Septième édition : 8 novembre 2022*, Bruxelles : Bruss'help, URL : [https://www.bruss'help.org/images/Rapport\\_denombrement\\_2022\\_FR.pdf](https://www.bruss'help.org/images/Rapport_denombrement_2022_FR.pdf).

**21**

ARA (2024) – *Asunnottomat 2023*, Lahti : ARA, URL : [https://www.ara.fi/fi-FI/Tietopankki/Tilastot-ja\\_selvitykset/Asunnottomuus/Asunnottomat\\_2023\(66463\)](https://www.ara.fi/fi-FI/Tietopankki/Tilastot-ja_selvitykset/Asunnottomuus/Asunnottomat_2023(66463)).

**22**

ENIPSSA (2023) – « Inquérito Caracterização das Pessoas em Situação de Sem-Abrigo. 31 de dezembro 2022 », URL : <https://www.enipssa.pt/documents/10180/11876/Inq%C3%A9rito+Caracteriza%C3%A7%C3%A3o+das+Pessoas+em+Situa%C3%A7%C3%A3o+de+Sem-Abrigo+-+31+de+dezembro+2022+-+Quadros/b40f70be-40c0-478d-af46-f84b035d457b>.

**23**

Dlabaja C., Musil R. & Schnell P. (2024) – *Machbarkeitsstudie : Datenbasis zu Obdachlosigkeit, Wohnungslosigkeit und prekärer Wohnen, op. cit.*

**24**

Eurostat – IPCH · données mensuelles (taux de change annuel) (PRC\_HICP\_MANR), dernière mise à jour : 17/04/2024, URL : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/vjw/prc\\_hicp\\_manr/default/table](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/vjw/prc_hicp_manr/default/table).

**25**

Statistik Austria (2024/03/19) – « Pressemitteilungen : Monatliche Durchschnittsmiete bleibt im 4. Quartal 2023 bei 9,5 Euro pro Quadratmeter », URL : <https://www.statistik.at/fileadmin/announcement/2024/03/20240319Wohnen202304.pdf>.

**26**

Danmarks Statistik (2023/06/23) – « Flere personer på herberger og forsorghjem i 2022 », URL : <https://www.dst.dk/da/Statistik/nyheder-analyser-publ/nyt/NytHtml?cid=47255>.

**27**

Hjem til alle (2024) – « Sociale investeringer i at stoppe hjemløshed blandt unge », URL : <https://hjemtilalle.dk/loesninger/sociale-investeringer/>.

**28**

« Sous l'effet des politiques d'austérité menées dans le sillage de la crise, le budget du ministère des finances alloué aux logements sociaux a considérablement chuté entre 2008 et 2014 (-88%), la construction est passée quant à elle de 7.588 unités en 2008 à seulement 642 unités en 2014 ». Byrne M. & Norris M. (2022) – « Housing Market Financialization, Neoliberalism and Everyday Retrenchment of Social Housing », *Environment and Planning - Economy and Space*, vol. 54, n° 1, p. 189 (traduction libre).

**29**

Voilà notamment : Valesca L. (2018) – « Delivering Social Housing : An Overview of the Housing Crisis in Dublin », *Critical Housing Analysis*, vol. 5, n° 1, p. 1-11, URL : <https://www.housing-critical.com/home-page-1/delivering-social-housing-an-overview-of-the-ho>.

**30**

MPO (2023) – *Analýza vývoje ekonomiky ČR. Červen 2023*, Praha : Ministerstvo průmyslu a obchodu, URL : <https://www.mpo.gov.cz/cz/rozcestnik/analyticke-materialy/a-statistiky/analyticke-materialy/analyza-vyvoje-ekonomiky-cr-cervenec-2023-275475/>, p. 13.

**31**

Kalenda S., Klusáček J., Pašek O., Polanecký K. & Tranová F. (2022) – *Energetická chudoba a její řešení*, Brno / Ostrava / Praha : Hnutí DUHA / Ostravská univerzita / Platforma pro sociální bydlení / Za bydlení, URL : <https://hnutiduha.cz/publikace/energeticka-chudoba-jeji-reseni>.

**32**

OCDE (2024) – « Housing Conditions », URL : <https://www.oecd.org/housing/data/affordable-housing-database/housing-conditions.htm>.

**33**

Department for Levelling Up, Housing and Communities (2022) – « Ending Rough Sleeping For Good », URL : <https://www.gov.uk/government/publications/ending-rough-sleeping-for-good> ; Northern Ireland Housing Executive (2022) – « Ending Homelessness Together. Homelessness Strategy 2022-27 », URL : <https://www.nihe.gov.uk/getattachment/73313718-aa0e-4aae-b122-6573dcab88c7/Ending-Homelessness-Strategy-2022-27.pdf> ; Welsh Government (2019) – « Strategy for Preventing and Ending Homelessness », URL : <https://www.gov.scot/publications/ending-homelessness-together-updated-action-plan-october-2020/> ; Scottish Government (2020) – « Ending Homelessness Together Updated action plan », URL : <https://www.gov.wales/sites/default/files/publications/2019-10/homelessness-strategy.pdf>.

**34**

Voilà notamment : FEANTSA (2006) – « Toolkit for Developing an Integrated Strategy to Tackle Homelessness », URL : <https://www.feantsa.org/en/toolkit/2006/10/19/toolkit-for-developing-an-integrated-homelessness-strategy> ; FEANTSA (2010) – *Ending Homelessness. A Handbook for Policy Makers*, Brussels : FEANTSA, URL : <https://www.feantsa.org/en/toolkit/2010/10/12/toolkit-ending-homelessness-a-handbook-for-policy-makers>.

**35**

Deux recherches très détaillées sont en cours de parution : Szeintuch S. (2024) – *Homelessness strategies in European Union Member States. The state of play in 2024*, Brussels : FEANTSA ; OCDE (2024) – *Toolkit to Combat Homelessness*, Paris : OCDE.

